

ACCRÉDITATION PROFESSIONNELLE

MPDI®



MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

En partenariat avec
l'École des sciences de la gestion
de l'Université du Québec à Montréal

SETYM Canada International | ESG+

Pourquoi obtenir une accréditation professionnelle ?

SETYM International et l'**École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)** ont développé cette accréditation professionnelle qui constitue un standard dans le domaine du développement international. Il s'agit d'un titre qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de collaborateurs potentiels.

Elle représente un atout professionnel prestigieux qui témoigne de la maîtrise complète des compétences nécessaires à la gestion de projet de développement international. Elle atteste aussi de l'engagement du gestionnaire accrédité MPDI® à se perfectionner de façon continue en gestion de projet puisqu'il s'agit d'un sceau de qualité professionnelle renouvelable tous les cinq ans.

Les détenteurs ont le droit d'utiliser le logo et d'accoler l'acronyme à leurs titres dans le cadre de leur exercice professionnel (signature, carte d'affaires, etc.).

Un atout professionnel prestigieux

Manager de projet de développement international

L'accréditation MPDI® couronne le parcours exemplaire des coordonnateurs et des gestionnaires de projets en leur décernant le titre de Manager de Projet de Développement International. C'est la seule accréditation internationale relative aux projets de développement international.



Komlan Sedzro, Doyen de l'ESG UQAM, Aude Clotteau, Directrice ESG+ et développement des affaires de l'ESG UQAM et Larbi Bennouna, Président directeur général de SETYM International



Promouvoir nos managers accrédités

Afin d'accompagner nos managers accrédités dans leur cheminement professionnel et de promouvoir davantage leur profil, SETYM International a mis en place un répertoire web des managers accrédités.

En effet, les institutions et les bailleurs de fonds qui sont à la recherche de compétences qualifiées ont accès à ce répertoire public à partir de notre site web. Un outil de recherche avec des filtres par compétences, pays et langue leur permet de contacter des collaborateurs potentiels.

L'équipe marketing et nos représentants profitent de chaque occasion pour faire connaître ce répertoire aux recruteurs.

Consultez le répertoire web des managers accrédités



M. Honoré TSHIYOYO DIJIBA

Coordonnateur
Ministère des Finances
Cellule de Suivi des Projets et Programmes
République Démocratique du Congo

Accréditation de Manager de Projet de Développement International (MPDI) obtenue en septembre 2016.
Langues maîtrisées: Français

ENVOYER UN MESSAGE

Les accrédités ont accès à leur profil personnalisé pour consulter les informations concernant leur(s) accréditation(s). Ils peuvent mettre à jour leurs renseignements professionnels et s'ils le désirent, rendre public leur curriculum vitae.

Une référence qui permet aux bailleurs de fonds, aux gouvernements et aux agences d'exécution de s'assurer des compétences professionnelles de leurs collaborateurs.

Comment obtenir l'accréditation MPDI® ?

01 Soumettre votre **dossier de candidature**.

02 Sur acceptation, **vous inscrire à l'une des** sessions de préparation à l'accréditation MPDI®. Il s'agit d'un préalable à l'examen.

03 À la fin du séminaire de préparation, répondre aux questions de l'**examen informatisé** (durée de 3h).

THÈMES DE L'EXAMEN

1. Politiques d'aide au développement, conception et préparation des projets et programmes
2. Planification opérationnelle, gestion des équipes et contrôle budgétaire
3. Gestion par résultats, indicateurs de performance et suivi-évaluation
4. Passation des marchés

La réussite de l'examen requiert une note de passage de 60%.

En cas d'échec, vous avez la possibilité au cours des 2 années suivant l'examen, de venir le repasser 2 fois gratuitement. Puisqu'il s'agit d'un examen supervisé, nous vous offrons 2 options :

- Prendre rendez-vous et vous présenter en candidat libre dans l'un de nos centres;
- Vous inscrire à l'une de nos formations (tous thèmes confondus) et repasser l'examen au cours du séminaire. Les frais de séminaire sont à votre charge.

Passé le délai de 2 ans, il vous faudra déposer un nouveau dossier de candidature.

20% de rabais

Les managers qui possèdent déjà une accréditation valide bénéficient d'un 20% de rabais sur le coût d'un séminaire de préparation à l'une de nos autres accréditations.

Remise de l'accréditation

L'examen, corrigé par l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), est sanctionné en cas de succès par la remise d'une accréditation officielle vous décernant le titre de Manager de projet de développement international (MPDI®).



Critères d'éligibilité

Pour être éligible, les gestionnaires doivent témoigner d'une expérience de travail pertinente d'au moins 3 ans dans le cadre d'un projet ou programme de développement international. Vous pouvez aussi avoir réussi une formation universitaire dans une université reconnue et/ou avoir suivi différentes formations ou perfectionnements en gestion de projet.

Les candidats intéressés doivent constituer et envoyer un dossier professionnel et académique à un jury composé de membres de la direction de SETYM International et de l'École des sciences de la gestion (ESG) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Dossier de candidature
Liste de documents

Voici la liste des documents que vous devez nous retourner scannés, par courriel, au minimum 8 semaines avant le début du séminaire de préparation :

1 **DIPLÔME**

Une copie certifiée conforme du diplôme le plus élevé obtenu lors de vos études;

2 **ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR**

Les attestations d'employeurs faisant état de votre expérience (cumul d'un minimum de trois ans) en gestion des projets de développement international;

3 **CURRICULUM VITAE**

Un curriculum vitae résumant votre carrière et mettant en évidence vos fonctions en gestion de projet de développement international;

4 **LETTRES DE RECOMMANDATION**

Deux lettres de recommandation, dont une au moins provenant d'une personnalité du milieu du développement international (Coordonnateur de projet, Task Team Leader d'une institution multilatérale ou bilatérale, Directeur national au Ministère de la coopération, etc.). Ces lettres doivent impérativement être envoyées via le courrier électronique de la personne les ayant rédigées;

5 **ATTESTATIONS DE STAGE**

Une copie des attestations de stages ou séminaires en gestion des projets de développement international que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

6 **FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER**

Une attestation de virement d'un montant de 150 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de candidature. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité, et ce même en cas d'inadmissibilité à l'examen.

** Un dossier de candidature accepté est valide pour une durée de 2 ans. Dépassé ce délai, un nouveau dossier devra être déposé.*

Dossier de renouvellement
Liste de documents

Votre accréditation, valable 5 ans, arrive à échéance ? Vous avez la possibilité de la renouveler pour 5 ans et ce indéfiniment si vous répondez aux critères ci-dessous. Pour être éligible les gestionnaires doivent témoigner que leurs fonctions actuelles sont toujours liées au domaine de la gestion de projet et/ou du développement international.

1

CURRICULUM VITAE

Un curriculum vitae à jour mettant en évidence vos fonctions en gestion de projet;

2

LETTRE DE RECOMMANDATION

Une lettre de recommandation ou lettre de référence provenant d'une personnalité du milieu. Cette lettre doit être envoyée via le courriel électronique de la personne l'ayant rédigée;

3

ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR

Une attestation d'employeur de moins de 3 ans confirmant votre fonction actuelle;

4

ATTESTATIONS DE STAGE

Une copie des attestations de stages ou séminaires en gestion des projets de développement international que vous avez suivis au cours des cinq dernières années, le cas échéant;

5

FRAIS D'EXAMEN DE DOSSIER

Une attestation de virement d'un montant de 250 euros (frais de virement à votre charge) pour frais d'examen de votre dossier de renouvellement. Veuillez noter que ces frais ne sont plus remboursables à partir du moment où le dossier est examiné par le comité.

À savoir

L'ACCRÉDITATION EST RENOUVELABLE TOUS LES 5 ANS SI VOUS RÉPONDEZ TOUJOURS AUX CRITÈRES.

VOTRE DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DEVRA ÊTRE COMPLÉTÉ 1 MOIS AVANT LA DATE D'ÉCHÉANCE.

1 MOIS APRÈS L'ÉCHÉANCE, VOTRE PROFIL N'APPARAÎTRA PLUS SUR NOTRE SITE WEB. POUR RENOUVELER, VOUS DEVREZ ALORS CONSTITUER UN NOUVEAU DOSSIER DE CANDIDATURE ET VOUS INSCRIRE À L'UN DES SÉMINAIRES DE PRÉPARATION À L'EXAMEN.



CONTACTEZ-NOUS

85 Sainte-Catherine Ouest, 10e
Montréal, Québec, Canada, H2X 3P4

+1 (514) 939-2200

www.setym.com
setym@setym.com



DEVENEZ MANAGER DE PROJET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL